



Genève, le 02.07.2024

## EIMLOW Association

### **PROCÈS-VERBAL** assemblée générale du **02.07.2024 à 20h30** en visioconférence

#### Ordre du jour

1. Accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AGC du 29 mai 2023
4. Présentation des modifications des statuts
5. Adoption des statuts
6. Élection du Comité et de la présidente
8. Présentation et discussion sur le budget prévisionnel
9. Réflexion pour le futur
10. Divers

Début de séance : 20h34

Fin de séance : 21h22

**Présents:** Manon Dumas (MD), Gaëlle Bonny (GB), Charles Hieronymi (CH), Ludovic Robert-Charrue (LRC), Adrien Bonny (AB)

#### **1. Accueil**

Adrien et Gaëlle présentent le retour par courrier de la direction des affaires fiscales genevoise sur la reconnaissance d'utilité publique d'EIMLOW et donc de son exonération des impôts cantonaux et communaux (ICC) ainsi que de l'impôt fédéral direct (IFD). Pour appuyer la demande, des lettres de soutien d'enseignantes et du Dr Serge Stoll ont été envoyées.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

#### **3. Adoption du procès-verbal de l'AGC du 29 mai 2023**

Le PV est adopté à l'unanimité.

#### **4. Présentation des modifications des statuts**

Les modifications suivantes sont présentées

En **vert** les ajouts

En **rouge** les suppressions

#### **Art 3 : BUT**

L'Association a pour buts :



#### Pédagogie :

- contribuer à une éducation de qualité dans les écoles en Suisse et ailleurs
- faire prendre conscience de l'importance de préserver les ressources naturelles
- faire découvrir les richesses de la Terre

#### Scientifique :

- contribuer à améliorer les connaissances en lien avec le milieu aquatique afin de mieux comprendre ses enjeux
- partager l'expérience du voyage

#### Art 4 : MOYEN

L'Association peut entreprendre toute activité licite propre à atteindre son but.

En particulier, l'Association pourra entreprendre ce qui suit :

- offrir des compléments éducatifs **spécifiques** aux écoles
- effectuer des **prélèvements dans le milieu aquatique**
- diffuser des informations acquises par tous les moyens jugés opportuns
- soutenir et contribuer, à la hauteur de ses moyens, aux efforts d'autres personnes ou organisations partageant un but commun

#### 5. Adoption des statuts

Les statuts et ses modifications sont adoptés à l'unanimité.

#### 6. Élection du Comité et de la présidente

Manon Dumas est élue à l'unanimité en tant que présidente.

Charles Hieronymi est élu à l'unanimité en tant que vice-président.

Ludovic Robert-Charrue est élu à l'unanimité en tant que trésorier.

#### 7. Présentation et discussion sur le budget prévisionnel

Le budget est présenté.

Il sera actualisé en fonction de l'avancée du projet et de la recherche de fond.

Les cotisations restent inchangées et seront perçues à partir de cette année.

#### 8. Réflexion pour le futur

Les recherches de fonds vont pouvoir commencer à partir de l'automne 2024.

Un dossier adéquat sera réalisé pendant la période estivale et le site internet mis à jour pendant la période estivale.

#### 9. Divers

LRC s'occupe de se renseigner sur les démarches pour l'inscription au registre du commerce et pour trouver des reviseurs aux comptes.

GB se demande s'il faut valider les contenus des dossiers pédagogiques par 1 ou 2 enseignants.es. MD se propose de trouver au moins 1 personne très à l'aise avec le PER. GB va regarder de son côté avec une connaissance. **Objectif** : avoir au moins 2 personnes d'ici la fin de l'été 2024 afin d'intégrer cela dans le dossier de présentation.

Pour le Comité :

Adrien Bonny  
secrétaire général